

Procès-verbal de l'assemblée générale

Colonie de Vacances de Lutry

23 mai 2017, 20h.

Château de Lutry, Salle Mafli

En préambule, ouverture de l'assemblée par le Président et salutations des participants présents.

Présents :

Bohren A.	Président
Leiser Y.	Trésorier
Lecoultre J.-D.	Secrétaire
Gavin-Huber N.	Membre démissionnaire
Savoy A.	Membre excusée
Bolay G.-Ph.	Membre
Monod Ch.	Membre

Gay Laurent	Vérificateur
Duruz Michel	Vérificateur excusé
Bornadot J.	Intendant excusé
Duruz Christiane	responsable location

Cindy Freudenthaler Présidente comité FDV 2017

L'ordre du jour est le suivant :

- **Procès-verbal du 17 mai 2016**
- **Rapport d'activités du comité**
- **Rapport du caissier**
- **Rapport des vérificateurs des comptes**
- **Tirage au sort des parts sociales**
- **Election du comité**
- **Propositions individuelles et divers**

1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mai 2016

Il est admis.

2) Rapport d'activités du comité

Président

Bohren Andreas

Année sans bal s'est bien déroulée.

Remise en forme du chalet, avec plusieurs démarches auprès des spécialistes de la branche.

Notre volonté de bien faire et notre démarche proactive auprès de l'ECA n'a pas été dans le sens attendu par les différents services. Mais notre volonté d'être en conformité reste une priorité.

Un inventaire des éléments à remettre en sécurité a été dressé par Securétude. Cette société nous accompagne dans la réalisation des travaux indispensables, certains ont déjà été réalisés. Principalement au

niveau des issues de secours, éclairages de sécurité, voies d'évacuation et protocole de sécurité.

Toutefois des gros chantiers sont encore à prévoir d'ici 2020.

Ressat au caveau du château avec Claude Pilloud que nous remercions. Nouveau vigneron de la fête pour 2017 Paul-Auguste Coderey.

La fréquentation des camps a été/Automne bonne et nous répondons largement à la demande des enfants de Lutry et région.

	été semaine 1	été semaine 2	été semaine 3	été semaine 4	été semaine 5	Automne	
Enfants de Lutry & Paudex	54	34	20	35	19	30	192
Enfants autres régions	6	26	15	21	11	5	84
Totaux	60	60	35	56	30	35	276

Ludo Glassey est confronté à des nouvelles réglementations pour assurer les camps. Il y a des contraintes conséquentes, mais qui sont gérées à notre entière satisfaction.

Guy-Philippe Bolay

Nous présente le nouveau site internet suite à la mise à disposition par la Commune du nouvel interface. Passe en revue toutes les possibilités, y compris les inscriptions en ligne avec toutes les questions indispensables pour le chef de camp. Sera mis en ligne rapidement.
Nom du nouveau Site : Colo.lutry.club

Pour les camps, l'outil de communication est facebook avec les accords des parents.

Charles Monod

Entretien du chalet

Historique depuis 2015 avec les contraintes OIBT, comme énoncé par le Président, les éclairages de secours étaient obsolètes, raison pour laquelle nous avons fait appel à l'ECA pour profiter de leur expertise, sachant que le chalet avait +de 40 ans. Toutefois, nous retenons l'article 2 du règlement ECA et nous sommes conformes en l'absence des conditions dudit article.

Eca a fait un courrier au SPJ au lieu de nous répondre directement, alors que le mandataire était clairement la colonie de vacances de Lutry et à aucun moment le SPJ. Confusion aux services de l'ECA.

Dans les Priorités, nous procédons la mise en conformité des voies de sorties EI30 et EI60, mais un problème d'infiltration d'eau a été constaté avant de pouvoir isolé, les travaux seront effectués par un ferblantier d'ici fin 2017.

Idée des coûts futures : Eclairages de secours CHF 18'000.--, Rideaux coupe feu CHF 20'000.--, certaines cloisons doivent être remplacées.

Les travaux d'entretien courant restent assurés. Avons remplacé toutes les vannes et assuré les travaux à faire dans l'urgence.

En résumé, nous suivons l'entretien du chalet, mais n'oublions pas que dans ces travaux des surprises

d'amiante ne sont pas à exclure. Un budget pourra être dressé dans le temps pour les travaux indispensables.

3) Rapport du caissier

Yvan Leiser

COMPTES 16 LA COLO 2016 EN CHIFFRES C'EST UN EXERCICE LEGEREMENT DEFICITAIRE MALGRE

Le bénéfice de la 70^{ème} Fête des vendanges de prêt de Fr. 65'000.- dont Fr. 11'000.- sont issus des amis de la fête.

Des recettes de location du chalet d'environ de Fr. 140'000.- supérieur de prêt d'environ Fr. 8'000.- aux recettes 2015

Des recettes diverses issues de l'encaissement des charges (électricité, chauffage, draps..) d'environ Fr. 45'000.- couvrant en grande partie les charges effectives durant l'année

A l'encaissement de la redevance de la part de Swisscom pour la mise à disposition d'une antenne sur le toit de la colonie rapportant Fr. 5'000.-/an depuis 2010.

QUI ONT PERMIS DE COUVRIR EN PARTIE

. Les Fr. 230'000.- de charges d'exploitation annuelles (Fr. 180'000.- en 2015) représentant Fr. 50'000.- de plus que la moyenne habituelle en raison notamment :

. Fr. 25'000.- de solde payé pour la réfection de l'enrobé autour du chalet pour un montant total de Fr. 125'000.-

. Fr. 20'000.- de factures relatives à la mise aux normes du système de détection incendie

Un prélèvement de Fr. 45'000.- de la provision pour l'entretien du chalet a permis de couvrir ces coûts << extraordinaires >>.

Après prélèvement de la provision, l'exercice 2016 termine avec un bénéfice de Fr. 21'000.-.

QUAND AUX CAMPS ILS REPRESENTENT

Des charges de plus de Fr. 11'000.- pour les camps d'été (5 semaines à 60 enfants maximums) + Fr. 3'000.- par rapport à 2015 découlant principalement du budget nourriture

et de Fr. 17'000.- pour le camp d'automne (1 semaine - 40 enfants maximums (plein) dont les 60% environ des charges sont couverts par les parents et le 40 % par la colo

Le Président remercie chaleureusement Christiane Duruz pour son engagement dans la gestion des réservations

4) Rapport des vérificateurs des comptes

Laurent Gay présente le rapport des vérificateurs des comptes et proposent d'accepter purement et simplement les comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée, laquelle donne décharge au trésorier et vérificateurs des comptes.

5) Nomination des vérificateurs des comptes

Monsieur Michel Duruz,

Monsieur Laurent Gay sont réélus en qualité de vérificateurs des comptes pour l'année 2017-2018, Monsieur Michel Monod suppléant.

6) Tirage au sort des parts sociales

Des parts sociales sont tirées au sort et les bénéficiaires seront remboursés.

4 parts sociales à CHF 1000.—

1204 : Donation Krische, pa Commune de Lutry, le Château , Lutry

1178 : idem

1183 : idem

1143 : Mme May Jomini, Ecole Nouvelle à Paudex décédée

Divers

Depuis plusieurs années une volonté est en place pour un rapprochement des deux comités colonie de vacances de Lutry et Fête des vendanges. Les problèmes de structure et responsabilité sont au cœur des préoccupations. Une analyse des solutions sera élaborée sur 2017.

FDV Cindy Freudenthaler bien au fait des questions administrative. Annonce qu'il y a beaucoup de nouvelles personnes motivées pour la FDC 2017. Va continuer de fonctionner sur structure identique.

Le président remercie la précitée.

Salue l'excellent travail fait par Ludo Glassey pour les camps.

M. Gay demande la parole.

A plaisir de voir le travail conséquent qui est fait par le comité, en sa qualité d'ancien président il sait ce que cela représente et adresse un BRAVO à tous.

7) Election du comité 2017

Réélection du comité :

Andréas Bohren	Président / promotion
Aude Savoy	membre et représentante municipale
Charles Monod	responsable bâtiment (chalet)
Yvan Leiser	caissier
Guy-Philippe Bolay	responsable du site internet
Jean-Daniel Lecoultre	secrétaire / responsable des parts sociales

L'ensemble du comité proposé est élu par main levée, sans avis contraire, ni abstention.

Christiane Duruz est chaleureusement remerciée pour son travail dans le cadre des locations.

Le Président remercie les membres pour le travail accompli et le travail à venir.

Prochaine assemblée générale le 22 mai 2018 20h



Jean-Daniel Lecoultre
Secrétaire